

LES VILLES DE BOIS-GUILLAUME, BIHOREL ET ISNEAUVILLE VONT INTERROGER LEURS HABITANTS POUR ENVISAGER L'AVENIR DE LA PISCINE

BIHOREL

BOIS-GUILLAUME

ISNEAUVILLE

Historiquement, un syndicat intercommunal (le Si2B) avait été créé par les Villes de Bihorel et de Bois-Guillaume pour administrer la piscine intercommunale « Transat » située à proximité du Parc de l'Argillère.

En 2016, les décisions avaient conduit à la fermeture de la piscine sans que la population soit concertée. Le syndicat existe toujours ainsi que le bâtiment qui se dégrade d'année en année.

L'installation de nouvelles équipes municipales en 2020 a permis de reprendre les discussions.

Les Maires de Bihorel, Pascal HOUBRON, et de Bois-Guillaume, Théo PEREZ ont alors décidé de mener une étude pour chiffrer ce que représenteraient la rénovation et la réouverture de cette piscine.

D'autres villes du plateau Nord ont été approchées et Isneauville, par la voix de son Maire Sylvie LAROCHE, s'est montrée intéressée pour participer aux discussions.

L'étude réalisée fait état d'un coût en investissement d'environ 8 millions d'euros TTC qui seraient financés par un emprunt contracté par le syndicat. Des subventions seront sollicitées auprès de partenaires institutionnels.

Compte tenu du contexte inflationniste, des perspectives budgétaires tendues et des plans d'investissements importants de chacune des communes, le financement par voie budgétaire ne peut être envisagé. La réhabilitation ne peut par conséquent se concevoir qu'en ayant recours à une redevance annuelle qui serait collectée par le syndicat.

Pour Pascal HOUBRON, Théo PEREZ et Sylvie LAROCHE :

« Ce choix appartient aux habitants qui doivent pouvoir être souverains quant à la décision à prendre. C'est la raison pour laquelle il nous apparaît opportun d'organiser une consultation qui permettra de trancher définitivement l'avenir de la piscine. »

Aussi, les trois maires proposent-ils l'organisation d'une consultation qui reviendra à se positionner sur la question suivante : « **Moyennant une redevance annuelle, êtes-vous favorable à la rénovation de la piscine intercommunale ?** »

Les trois Villes s'engagent à suivre le résultat de cette consultation.

Des simulations permettront à chacun de connaître le montant de la redevance envisagée de sorte que le vote se fasse en connaissance de cause.

Des précisions complémentaires seront apportées après l'été.

En amont du scrutin, des réunions publiques seront organisées dans chaque ville et une campagne d'information permettra à chacun de voter de manière éclairée.

Une conférence de presse en présence des trois maires est organisée le 5 juillet 2023 à 9h00 à l'Hôtel de Ville de Bihorel.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail avant le mardi 4 juillet à l'adresse suivante : service-communication@ville-bois-guillaume.fr

Pascal HOUBRON

BIHOREL

Théo PEREZ

BOIS
GUILLAUME

Sylvie LAROCHE

Isneauville

CONTACT PRESSE

Dounia Bouria : service-communication@ville-bois-guillaume.fr / Raphaëlle Benard : raphaëlle.benard@ville-bihorel.fr